06 72 09 69 52
hello@imi-executive-solutions.com
www.imi-executive-solutions.com

IMMOBILIER

Formation Les fondamentaux de l'urbanisme – formation continue Alur (6 h)

Réf. 0da8f776-31a3-405f-8871-a98dc7ccebb0

Maîtrisez les règles d'urbanisme applicables aux transactions immobilières et conseillez vos clients en toute sécurité juridique.

Modalités disponibles

- Distanciel
  Durée: 6 h · Formation à distance
  Lieu: À distance

Objectifs de la formation

- Identifier les documents d'urbanisme applicables à un bien immobilier
- Analyser les règles de constructibilité et les servitudes d'urbanisme
- Conseiller les clients sur les autorisations d'urbanisme nécessaires
- Distinguer les différents types de zones dans un plan local d'urbanisme
- Appliquer les règles d'urbanisme aux situations de transaction courantes

Programme détaillé

01 Les documents d'urbanisme

- Le plan local d'urbanisme : contenu, portée juridique et consultation
- La carte communale et le règlement national d'urbanisme
- Les servitudes d'utilité publique et leur impact sur les biens
- La lecture et l'interprétation des documents graphiques

02 Les règles de constructibilité

- Les zones urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles
- Les règles d'implantation, de hauteur et d'emprise au sol
- Le coefficient de biotope et les obligations environnementales
- Les règles de stationnement et d'aspect extérieur

03 Les autorisations d'urbanisme

- Le permis de construire : champ d'application et procédure
- La déclaration préalable de travaux et ses cas d'usage
- Le permis d'aménager et le permis de démolir
- Les délais d'instruction et les recours possibles

04 L'urbanisme dans la pratique immobilière

- L'information du client acquéreur sur les règles d'urbanisme
- Le certificat d'urbanisme : utilité et portée
- Les situations de non-conformité et leurs conséquences
- Les cas pratiques de conseil en transaction et location

Compétences acquises

Lecture des documents d'urbanisme

Consulter et interpréter un plan local d'urbanisme, identifier les zones et règles applicables à une parcelle.

Analyse de la constructibilité

Déterminer les possibilités de construction ou d'extension d'un bien en fonction des règles d'urbanisme en vigueur.

Conseil sur les autorisations

Orienter les clients vers les démarches administratives appropriées selon la nature de leur projet immobilier.

Identification des servitudes

Repérer les servitudes d'utilité publique et expliquer leur impact sur l'usage et la valorisation d'un bien.

Sécurisation des transactions

Intégrer les contraintes d'urbanisme dans le conseil client pour prévenir les litiges et les déconvenues.

Public et prérequis

Public visé

Agents immobiliers, Négociateurs immobiliers, Gestionnaires locatifs, Administrateurs de biens, Conseillers en immobilier

Prérequis

Être titulaire d'une carte professionnelle ou exercer sous l'autorité d'un titulaire (collaborateur, agent commercial).

Informations pratiques

Durée : 6 h

Délai d'accès : 25 jours après la validation de la commande

Tarif : sur devis. Contactez-nous pour obtenir un devis adapté à vos besoins.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Formation à distance · Supports pédagogiques · Quiz d'évaluation en fin de formation · Attestation de formation remise à l'issue

Modalités d'évaluation

Quiz d'évaluation des acquis en fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Notre organisme de formation s'engage à accueillir et accompagner les personnes en situation de handicap. Notre référente handicap Lorène Travaux est disponible pour étudier avec vous les adaptations pédagogiques, techniques ou logistiques nécessaires avant toute inscription. Contactez-nous : hello@imi-executive-solutions.com ou 06 72 09 69 52.

Votre conseiller en formation

Nos conseillers sont à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet de formation.

Téléphone : 06 72 09 69 52
E-mail : hello@imi-executive-solutions.com

Organisme de formation

IMI Executive Solutions (IT MANAGEMENT INSTITUTE), 417 rue Saint-Yves, 56580 Crédin. SIRET 98459231100018.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53 56 10296 56 auprès du préfet de la région Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Certification Qualiopi : certificat n° 24FOR01684.1 délivré par QUALITIA Certification, valable du 20/08/2024 au 19/08/2027, au titre des actions de formation, des bilans de compétences et des actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience.

Fiche de la formation :
https://www.imi-executive-solutions.com/formation/immobilier/les-fondamentaux-de-lurbanisme-formation-continue-alur-6-h

Programme généré le 20/11/2026.